



2024

info

TRAVAUX

Lettre N° 5 • Mai 2024



OUVERTURE DU COLLÈGE CHARLES-DE-GAULLE À LANDERNEAU

Le Département s'engage pour accompagner les 42 000 collégiens et favoriser leur réussite scolaire. Afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux collégiens et de contribuer à l'excellence scolaire du Finistère, le Département a voté un plan d'investissement 2022-2028 de 224 M€ pour les collèges.

Projet majeur de ce plan, le collège Charles-de-Gaulle de Landerneau accueillera ses premiers élèves à la rentrée de septembre 2024.

Cet établissement moderne et économe en énergie a été pensé pour répondre aux enjeux démographiques du territoire et aux exigences de sobriété énergétique, tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage.

Lieu de réussite et d'épanouissement pour tous les collégiens, il accueillera dès septembre 2024 une Unité locale d'inclusion scolaire (classe ULIS) pour les élèves à besoins particuliers. En partenariat avec l'IME Kerlaouen, il est également prévu d'ouvrir une classe externalisée pour des enfants en situation de handicap.

Reiñ a ra bec'h an Departamant evit skoazellañ an 42 000 skolajiad ha sikour anezho d'ober berzh en o studioù. Abalamour da ginnig an doareoù deskiñ gwellañ d'ar skolajidi ha da gemer perzh e gwellentez ar skolioù e Penn-ar-Bed e oa bet votet ur steuñv postañ 224 M€ gant an Departamant evit ar skolajoù evit 2022-2028.

Er skolaj Charles de Gaulle e Landerne, a ya d'ober ar raktres pennañ eus ar steuñv-se, e vo degemeret ar skolidi gentañ e miz Gwengolo 2024.

Empennet eo bet ar sklolaj-se, modern ha bet savet evit espern energiezh, evit respont d'an dalc'hoù a-fet kresk ar boblañs er c'horn-bro ha d'an ezhommoù a-fet ar beveziañ energiezh gant moder, ha kavout a raio e blas plaen-ha-brav el luskoù lec'hel e kêr war un dro.

Ul lec'h e vo abalamour d'an holl skolajidi d'ober berzh ha ha da vleuniañ. E miz Gwengolo 2024 e vo degemeret ennañ un unvez lec'hel enframmanñ er skol (klas ULES) ma vo degemeret ar skolidi o deus ezhommoù dibarek. Asambles gant Ensavadur Mezegiezh Desavadurel Kerlaouen emeur e soñj ivez da zigeriñ ur c'hlas en diavaez evit ar vugale nammet.



Repères

Nom de l'établissement

Collège Charles-de-Gaulle

Coût de la construction

18 millions d'euros financés par le Département

1,35 million d'euros de participation du Département pour la rénovation des équipements sportifs communaux

500 000 euros de participation du Département pour les aménagements extérieurs du collège

Architecte

Liard et Tanguy Architectes

Surface

4 450 m² sur deux niveaux

Nombre d'élèves

480 élèves répartis en 16 classes

Maël DE CALAN,

Président du Conseil départemental du Finistère
Prezidant Kuzul-departamant Penn-ar-Bed



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

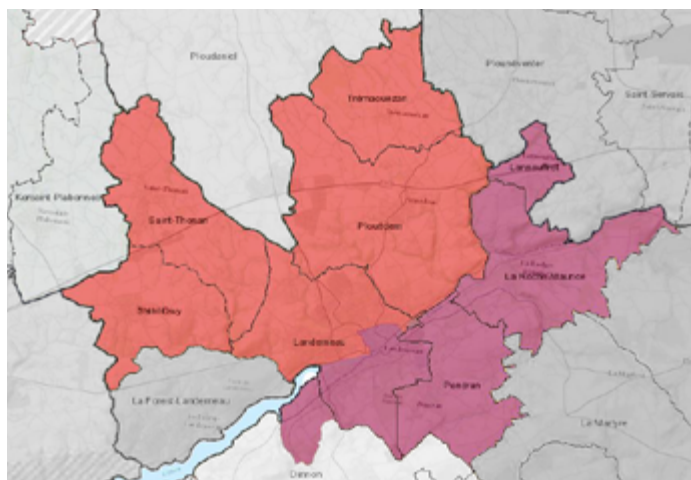
LE COLLÈGE CHARLES-DE-GAULLE

Situé sur le site du Champ de Foire, le nouveau collège Charles-de-Gaulle est dimensionné pour accueillir 480 élèves, répartis en 16 classes. À la rentrée de septembre 2024, seuls les élèves de sixième et de cinquième y feront leur rentrée, correspondant à 5 classes, avec l'ouverture d'une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Les classes de quatrième seront ouvertes à la rentrée 2025, puis celles de troisième à la rentrée 2026.



La sectorisation

Communes	Sectorisation à la rentrée 2024
LANDERNEAU	Mescoat / Charles-de-Gaulle (découpage ci-dessous)
PENCRAN	Charles-de-Gaulle
LA ROCHE MAURICE	Charles-de-Gaulle
LANNEUFFRET	Charles-de-Gaulle
DIRINON (quartier nord)	Charles-de-Gaulle



■ Mescoat ■ Charles-de-Gaulle

Cette sectorisation entre en vigueur en septembre 2024. Les collégiens ayant entamé leur scolarité dans un autre collège peuvent la terminer dans leur établissement. Si le Département détermine la sectorisation pour les collèges publics, l'Éducation Nationale reste responsable de l'affectation des élèves et de l'examen des demandes de dérogation. La desserte de l'établissement sera assurée par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, en lien avec la Région Bretagne.

Pour connaître votre collège de secteur, consultez l'application dédiée sur :

www.finistere.fr/aides-et-services/colleges/mon-college/



Un collège convivial

Le Département a souhaité que ce nouvel établissement comporte tous les équipements permettant aux collégiens de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles : des casiers individuels, un terrain de loisirs sportifs, un espace agora équipé de gradins, une cuisine autonome produisant des repas « faits maison », et un self.

Un collège durable

Le Département a voulu faire de ce collège, un établissement innovant en matière énergétique. Il s'agit d'un bâtiment à énergie positive et bas carbone, produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. Pour y parvenir, le collège est pourvu de 450m² de panneaux solaires installés sur les toitures ainsi que d'une éolienne. Il est chauffé grâce à deux chaudières bois à condensation à pellets. La toiture terrasse du restaurant scolaire est végétalisée. Dans le hall, un panneau indique en temps réel les productions et consommations pour sensibiliser les élèves à la sobriété énergétique.

Un collège sportif

Le Département finance pour 1,35 million d'euros la rénovation du gymnase Lavallot de la ville de Landerneau ainsi que de la salle de tennis et la création d'un espace sportif extérieur.

L'inscription en sixième et en cinquième

Le directeur d'école remet aux familles les documents relatifs à l'entrée en 6^e en avril 2024. Une notification d'affectation sera transmise par l'Éducation Nationale aux familles par courrier à compter de juin. À réception, les parents devront procéder à l'inscription de leur enfant au collège ou faire leur demande de dérogation.